



Année scolaire 2025/2026
Dossier d'inscription à la cantine
Niveau S1 à S7 - PASSAGE AU SELF

Date de retour du dossier au service de Gestion de l'EES : **mercredi 2 juillet 2025**

Personnes à contacter : Mme Crochet Estelle, Assistante de gestion ☎ 03.88.34.82.26 / M. El Hassnaoui Youness, Gestionnaire ☎ 03.88.34.82.25
estelle.crochet@stras-edu.eu

ELEVE A INSCRIRE

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Classe et Section 2025/2026 ☐ S1* ☐ S2* ☐ S3* ☐ S4* ☐ S5* ☐ S6* ☐ S7* *indiquer la section DE - EN - FR

RESPONSABLE LEGAL FINANCIER

Nom : _____ Prénom : _____ ☎ fixe : _____
Adresse : _____ Code Postal : _____ Portable : _____
Ville : _____ Pays : _____ Email : _____

CHOIX DE LA FORMULE & CHOIX DE LA CATEGORIE DES REPAS

J'inscris mon enfant au restaurant scolaire les jours suivants (possibilité d'inscription 3, 4 ou 5 jours fixes) :

Je prends note qu'un enfant inscrit au restaurant scolaire ne peut être inscrit à la "Lunchbox" et vice-versa.

Les changements liés à l'emploi du temps seront acceptés jusqu'au vendredi 12 Septembre 2025 uniquement.

Cocher la (les) case(s) correspondante(s) :

1-Choix de la formule :

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

2-Choix de la catégorie des repas :

☐ Standard ☐ Standard SANS PORC ☐ Végétarien

Toute allergie alimentaire doit être signalée avant le début de l'année scolaire aux services de santé de l'EES.

TARIFS 2025/2026 - passage au self

Les tarifs de 2026 ne sont pas connus à la date d'émission de ce document, vous trouverez ceux de 2025 à titre d'information et vous serez avertis dès que la Ville de Strasbourg nous aura transmis les nouveaux tarifs !

Forfaits élèves - S1 à S7		5 jours / semaine	4 jours / semaine	3 jours / semaine
Trimestre 1	Septembre à décembre 2025	334,65 €	266,75 €	198,85 €
Les tarifs du 1er trimestre sont indicatifs et sont susceptibles d'évolution, le Conseil Municipal de Strasbourg délibérera en fin d'année scolaire 2024/2025				
Trimestre 2	Janvier à Mars 2026	252,20 €	203,70 €	155,20 €
Trimestre 3	Avril à Juillet 2026	247,35 €	189,15 €	150,35 €



**possibilité
d'inscription 3,
4 ou 5 jours
fixes**

MODALITES DE REGLEMENT - voir note explicative jointe au verso

Un avis aux familles (une facture trimestrielle) sera envoyé par mail au responsable légal financier, le règlement pourra être effectué soit :

1. par **chèque**, à l'ordre de l'Ecole Européenne de Strasbourg, à remettre au service de Gestion de l'EES,
2. par **virement bancaire** sur le compte de l'Ecole Européenne de Strasbourg (coordonnées bancaires mentionnées sur la facture),
3. par carte bancaire sur un service de télépaiement en ligne via educonet : <https://teleservices.education.gouv.fr>

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

J'ai pris connaissance **du règlement de fonctionnement du service de restauration** disponible sur le site de l'EES : www.ee-strasbourg.eu, et je m'engage à inscrire mon enfant pour l'année scolaire et à régler les frais à réception de facture.

AUTORISATION CONCERNANT LE CONTRÔLE D'ACCES A LA DEMI PENSION

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant _____ en classe de _____

reconnais avoir pris connaissance de la mise en œuvre du dispositif de reconnaissance du contour de la main pour l'accès

au service de restauration et ☐ autorise ☐ n'autorise pas que mon enfant y soit soumis.

Fait à _____ Le _____ Signature du responsable légal financier :

